



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120231

PRUS - DIVERSIFICATION DE L'HABITAT - CONVENTION AVEC
PROCIVIS

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 18 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

PRUS

PRUS - DIVERSIFICATION DE L'HABITAT - CONVENTION AVEC PROCIVIS

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale des quartiers Clou Bouchet et Tour Chabot – Gavacherie et en application de la Convention passée avec l'ANRU le 10 mai 2007, un volet diversification de l'habitat prévoit la construction de logements privés, en accession sociale à la propriété, dédiés à des ménages primo accédants.

Suite à un appel à projets auprès d'opérateurs immobiliers, Bouygues Immobilier a été retenu pour réaliser 60 logements, dont 31 maisons individuelles et 29 logements intermédiaires répartis sur les parcelles P2, P3/P5 et P7, comme référencées dans la Convention ANRU.

Les principes d'un dispositif spécifique d'accession sociale à la propriété ont été actés par délibération du Conseil municipal en date du 20 juin 2011.

En application de la loi du 18 décembre 2006, une convention a été passée avec l'Etat le 16 avril 2007 et un avenant signé le 8 décembre 2010, les SACICAP ce sont engagées par leur activité « Missions sociales » à favoriser le financement d'opérations pour l'accession à la propriété, dans le cadre de conventions fixant les modalités de leurs interventions avec leurs partenaires locaux.

Ainsi, par la présente convention, la SACICAP s'engage à réserver une enveloppe de 200 000 € qui seront distribués sous forme de 20 prêts d'un montant de 10 000 € chacun – sans intérêt sans frais de gestion - sous conditions définies dans la Convention, aux ménages acquéreurs des logements commercialisés par Bouygues Immobilier.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la Convention fixant les modalités de partenariat entre la SACICAP PROCIVIS Poitou-Charentes et la Ville de Niort pour l'accession sociale à la propriété ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER